



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

BOGPA 28.07.2015

**Special Meeting of the Counter-Terrorism Committee
with member States and international and regional
organizations on “Stemming the Flow of Foreign
Fighters”**

Madrid, Spain, 28 July 2015

[Réunion extraordinaire du Comité du Conseil de sécurité
créé par la Résolution 1373 (2001), sur le thème “Endiguer
le flot des combattants terroristes étrangers”]

**Contribution de la Suisse aux déclarations écrites des
participants à la réunion extraordinaire**

Madrid, Palais du Pardo, 28 juillet 2015

La Suisse souhaite tout d'abord remercier chaleureusement l'hôte de cette réunion extraordinaire, le Royaume d'Espagne, et de l'avoir conviée cette dans ce cadre prestigieux à Madrid. Elle remercie également l'ONU, notamment la Direction exécutive de la lutte contre le terrorisme (CTED), et la Présidente du Comité de Lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité (CTC), d'avoir organisé cette réunion extraordinaire sur ce thème si important.

Cette réunion d'aujourd'hui est malheureusement cruellement nécessaire: plus que jamais nous assistons dans le monde entier à la commission d'actes barbares intolérables et au déchaînement de la violence extrémiste. Notre réaction doit correspondre à la nouvelle forme et dimension globale du terrorisme, et doit être commune, rapide et durable.

La Suisse est persuadée que la **Stratégie mondiale des Nations Unies de lutte contre le terrorisme** comprend avec ses quatre piliers le moyen de venir à bout de ce fléau : il est en effet indispensable de combiner les réponses répressives et des mesures préventives, tant politico-éducatives que socio-économiques, et il est essentiel de le faire sans discrimination ou stigmatisation, et en plein respect des droits de l'homme et de l'état de droit en tant qu'il s'agit précisément des valeurs que les groupes terroristes entendent bafouer. Il convient par ailleurs de rappeler que le droit international humanitaire constitue le cadre juridique principal dans les situations de conflit armé, et que toutes les parties, étatiques ou non, doivent respecter son application.

La Suisse est convaincue que la **dimension préventive est essentielle** dans cette lutte, et nous devons identifier les personnes vulnérables à la radicalisation et au recrutement terroriste, et agir en conséquence. Nous savons qu'il s'agit principalement de jeunes gens sans perspectives, sans repères et en recherche d'identité et d'objectifs vitaux : nous devons leur procurer un avenir attractif afin

d'éviter qu'ils se laissent embrigader et dérivent vers l'extrémisme violent.

Au niveau national, la Suisse a mis en place une « Task Force de lutte contre les voyageurs djihadistes » ; la structure fédérale de notre pays a pour conséquence naturelle que les mesures sont prises tout d'abord au niveau des cantons et des municipalités, et favorise l'implication des acteurs de la société civile, y compris les organisations religieuses, pour favoriser un environnement socio-économique et une intégration optimale des différentes communautés. Le secteur privé contribue considérablement à ce contexte au travers de la formation professionnelle, qu'on appelle « apprentissage » ou modèle « *earn while you learn* » (gagner de l'argent tout en apprenant).

La formation professionnelle est d'ailleurs un élément important de la politique de coopération et de développement de notre pays, avec l'objectif d'assurer qu'elle soit accessible à toutes les couches de la population, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables. C'est pourquoi la coopération au développement suisse se concentre vers les contextes fragiles qui offrent un terreau favorable à la radicalisation.

A cet égard, l'engagement avec les communautés locales est essentiel afin de les rendre aptes à résister à l'extrémisme violent, et c'est pourquoi la Suisse a très activement soutenu la création du **Fonds mondial pour l'Engagement de la Communauté et la Résilience (GCERF)** et son installation à Genève. Le GCERF est conçu sur le modèle de partenariat public-privé, tout comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et la Suisse invite tous ses partenaires à contribuer activement à son développement: il nous faut investir et travailler dur et conjointement

pour favoriser le développement et la sécurité humaine dans le monde entier.

Au niveau international, la Suisse s'active traditionnellement à renforcer la coopération multilatérale et interinstitutionnelle ; lors de l'explosion du phénomène des combattants étrangers, elle a été pionnière en avril 2014 en incluant le sujet dans les thèmes couverts par la Conférence internationale de lutte contre le terrorisme de l'OSCE, sous sa présidence ; cette démarche a permis d'aboutir à une déclaration ministérielle de l'OSCE sur les combattants étrangers, en décembre 2014 à Bâle, et nous sommes très heureux que la présidence serbe de l'OSCE en 2015 poursuive activement ce travail. La Suisse a particulièrement contribué à l'élaboration des instruments du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) concernant les combattants étrangers, et elle a mandaté l'Académie de droit international humanitaire de Genève (ADH) pour une Etude sur les questions de droit international soulevées par les combattants étrangers. La Suisse a aussi soutenu une importante Conférence co-organisée par l'Union européenne à Bruxelles fin novembre 2014 sur le sujet. Outre d'autres événements ponctuels, la Suisse soutient des projets à long terme de l'UNODC et de l'Institut pour La Justice internationale et l'état de droit (IIJ) à Malte, ciblés sur des questions spécifiques aux combattants étrangers.

Au vu de l'implication accrue d'enfants et de jeunes dans l'extrémisme violent et les effets que celui-ci exerce sur eux à cause de leur jeune âge, la Suisse va lancer au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) et conjointement avec l'Institut international pour la justice et l'État de droit (IIJ) une initiative sur la justice juvénile dans la lutte contre le terrorisme. A cet effet, un atelier d'experts internationaux et de représentants d'Etats sera organisé en novembre prochain à Malte. Une étude consacrée à la justice juvénile sera en

outre mandatée à l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

La Suisse se félicite également que le Conseil de l'Europe ait saisi l'importance des enjeux en adoptant en mai de cette année un Protocole additionnel à la Convention pour la Prévention du Terrorisme, afin notamment de permettre une mise en œuvre efficace des dispositions pénales de la Résolution 2178.